



EPALINGES

PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL N° 7/2013

Concerne : Aménagement de la Place des Croisettes – Demande de crédit d'étude

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

La "place des Croisettes", située sur le territoire de la commune d'Epalinges, est en train de s'affirmer comme la porte d'entrée "Nord-Est" du périmètre dense de l'agglomération lausannoise et présente en ce sens un enjeu urbanistique majeur pour les dix à vingt prochaines années, avec divers besoins en termes de mobilité, parfois difficilement compatibles les uns avec les autres et en "concurrence" sur un espace géographique très limité :

- **l'arrivée du métro m2** depuis maintenant quelques années a fait de cette place une interface de mobilité majeure pour rallier le métro, que ce soit en bus (plusieurs lignes TL urbaines et régionales, une ligne CarPostal), en voiture (taxi et dépose-minute), à vélo et à pied depuis les quartiers environnants. En outre, le succès du m2 est tel que des aménagements seront nécessaires à moyen terme pour augmenter sa capacité de transport. Ainsi, il est envisagé de construire un "tiroir" à l'arrière du terminus actuel, sous la place des Croisettes, de manière à assurer le rebroussement des métros "hors ligne". Une traversée piétonne souterraine pourrait donc être imaginée en parallèle. (Ces travaux d'adaptation de la station des Croisettes s'inscrivent dans le programme d'amélioration des cadences du m2 et à terme, dans le projet de prolongement du métro jusqu'à la Croix-Blanche puis jusqu'au Chalet-à-Gobet) ;
- **l'axe de la route de Berne** situé à l'Ouest de la place, constitue une pénétrante majeure dans l'agglomération depuis l'arrière-pays et donne notamment accès au P+R de Vennes (1'200 places) et à l'autoroute A9 situés en contrebas. Cet axe, qui voit défiler chaque jour 20'000 à 30'000 véhicules, va faire prochainement l'objet d'une requalification pour lui donner un caractère plus urbain qu'aujourd'hui. Le carrefour à feux des Croisettes restera un point-clé pour gérer le débit de trafic entrant en ville;
- **l'axe transversal secondaire franchissant la place** (route de la Croix-Blanche – chemin des Croisettes) donne accès aux pôles et quartiers environnants. Il constitue en outre l'une des seules liaisons entre les quartiers Est et Ouest d'Epalinges, que ce soit à pied, à vélo, en bus ou en voiture, et joue donc un rôle primordial pour la Commune;
- **le développement du biopôle**, en cours de déploiement au Sud de la place, constitue un secteur stratégique pour le Canton avec plus de 3'000 emplois à haute valeur ajoutée attendus. La place des Croisettes constituera l'un des deux points d'entrée à ce site, notamment en lien avec la station du métro m2;

- enfin, le **projet d'implantation d'un restaurant "MacDonald's"** sur la parcelle située au Nord de la place nécessite une réflexion quant au fonctionnement des accès à cette parcelle, avec notamment la problématique de la création d'une liaison piétonne directe entre l'interface des transports publics et la parcelle.

En raison de la complexité de ces problématiques, la Commune d'Epalinges souhaite réaliser une étude d'aménagement de ce lieu stratégique, qui prenne en compte tous les enjeux liés à la mobilité, à l'urbanisme et à l'aménagement des espaces publics ainsi que les contraintes de génie civil, de manière à déboucher sur un avant-projet sommaire réaliste qui soit porté par l'ensemble des acteurs concernés.

2. Objectifs de l'étude

L'étude vise à proposer un aménagement de la place des Croisettes qui soit adapté aux besoins des différents usagers à l'horizon 2020-2030. Il faudra notamment tenir compte des besoins et objectifs suivants :

- interface des transports collectifs à développer;
- "porte d'entrée Nord" au biopôle à valoriser;
- liaison piétonne avec la parcelle située au Nord (projet de restaurant MacDonald's) à considérer;
- itinéraire de rabattement piéton et vélo vers le m2, y compris stationnement des vélos à sécuriser;
- liaison "tous modes" (piétons, vélos, bus, véhicules motorisés) entre les quartiers Est et Ouest d'Epalinges à sécuriser;
- accessibilité routière au m2 et dépose-minute à assurer;
- pénétrante routière Broye – Lausanne à conserver;
- convivialité des espaces publics;
- qualité de l'aménagement;
- coordination avec les études et projets relatifs à ce secteur (requalification de la RC601 – modification du PACVennes – PALM 2012 notamment)

3. Périmètre de l'étude

L'étude comprend la place des Croisettes, soit : les espaces routiers (route de la Croix-Blanche entre le giratoire et le carrefour des Croisettes, la partie supérieure de la route de la Corniche et l'accès au giratoire depuis le chemin des Boveresses), l'interface des transports publics, les zones de dépose-minute, le stationnement des taxis, vélos et motos ainsi que les carrefours attenants (carrefour et giratoire des Croisettes) et la parcelle située au nord de la place.

4. Programme et calendrier

Etant donné la complexité du projet, une démarche en **cinq phases** est proposée :

- **phase 1 – diagnostic de la situation actuelle :**
identification de manière précise du fonctionnement actuel des carrefours et des dysfonctionnements en termes de surcharge du réseau, de rupture de liaisons pour les modes doux, de manque d'espace de dépose, etc;

- **phase 2 – identification des besoins futurs** (horizon 2020-2030) :

identification des besoins à satisfaire à l'horizon 2020-2030, en termes de charges de trafic, de liaisons "modes doux" avec les pôles en développement (biopôle, parcelle Nord), de lignes et fréquences des transports collectifs et de stationnement / dépose minute;

- **phase 3 – formulation des objectifs et contraintes :**

sur la base des besoins futurs identifiés, les objectifs relatifs aux différents modes de transport seront adaptés et validés avec les différents partenaires de l'étude. D'autre part, les contraintes en termes de qualité d'espace public et de construction seront identifiées et détaillées;

- **phase 4 – déclinaison de variantes d'aménagement :**

différentes variantes d'aménagement seront proposées et évaluées sur la base des objectifs définis ;

- **phase 5 – avant-projet sommaire :**

la variante retenue fera l'objet d'un avant-projet sommaire et d'une estimation financière.

Calendrier

La durée totale de l'étude, hors délais de validation, est d'environ **6 mois**, se répartissant comme suit :

- phase 1 – diagnostic (y compris comptages) : 1.5 mois;
- phase 2 – besoins futurs : 1 mois;
- phase 3 – objectifs et contraintes : 1 mois;
- phase 4 – variantes d'aménagement : 1.5 mois;
- phase 5 – avant-projet sommaire : 1 mois.

5. Coût de l'opération

Pour réaliser cette étude, la Municipalité a sollicité une offre conjointe auprès de bureaux d'études spécialisés dans la mobilité, l'ingénierie civile et l'aménagement paysager.

Les frais des études envisagées (sur la base d'offres transmises par des Bureaux spécialisés) sont estimés à CHF 105'000.-- (cent cinq mille francs), selon la répartition suivante :

Montant des honoraires et des frais d'études de la mobilité	CHF	48'470.—
Montant des honoraires et des frais d'ingénierie civile	CHF	28'844.—
Montant des honoraires et des frais des études paysagères	CHF	19'800.—
Divers et imprévus, y compris taxes	<u>CHF</u>	<u>7'886.—</u>
Total des honoraires et frais	CHF	<u>105'000.—</u>

L'état des finances communales, en particulier celui des liquidités, devrait nous permettre de financer ces frais d'études sans recourir à l'emprunt.

En cas de recours à l'emprunt, la charge d'intérêt annuelle qui en découlerait est estimée à CHF 2'650.-- (calculée à 2.52 %).

6. Conclusions

Compte tenu de ce qui précède, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES

- vu le préavis de la Municipalité n° 7/2013 du 27 décembre 2012,
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. **d'accorder à la Municipalité un crédit d'étude de CHF 105'000.-- (cent cinq mille francs) en vue de l'aménagement de la place des Croisettes ;**
2. **d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier, et dans le cadre du plafond d'endettement;**
3. **d'autoriser la Municipalité à porter la dépense relative à cette étude à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.**

Epalinges, le 27 décembre 2012

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Maurice Mischler

Alexandre Good

Annexe : un plan de la situation actuelle

Représentant municipal délégué : M. Bernard Krattinger